



CONSEIL NATIONAL
BP 1584 ABIDJAN 01
22 44 30 78 / 22 48 61 53
02 02 44 01/ 59 34 56 12

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION À L'ORDRE DES MÉDECINS DE CÔTE D'IVOIRE

- 1- Questionnaire dûment rempli (à remplir au siège de l'ONMCI)
- 2- Copie du ou des diplômes légalisés (spécialités médicales comprises)
- 3- Copie de l'attestation de prise de service (facultatif)
- 4- 2 Photos d'identité couleur – Homme : port de cravate
- 5- Une somme de 40 000 francs CFA
- 6- Un extrait du casier judiciaire de moins de trois (3) mois (original – nouvelle version)
- 7- Un extrait d'acte de naissance (original)
- 8- Un contrat de travail (médecin du privé facultatif)
- 9- Un Certificat de nationalité ivoirienne (original - nouvelle version)
ou le décret de naturalisation + copie du journal officiel
- 10- Fiche d'identification à remplir (à remplir au siège de l'ONMCI)